

Le déménagement **n'est pas connu** avant les procédures d'affectation

- a. Télécharger la « fiche de demande d'affectation suite à déménagement tardif » ;
 - b. Joindre :
 - les bulletins scolaires de l'année 2021-2022
 - un justificatif d'adresse relatif au nouveau domicile
 - c. Adresser dès que possible ces documents à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme - **Service Orientation** - Cité administrative - rue Pélissier 63034 Clermont-Ferrand Cedex
- Téléphone : 04 73 60 99 38
- Email : iio63@ac-clermont.fr